

**Ordre du jour**  
**Comité de vigilance**  
**GFL Environmental inc., 702 route 137 Sud**  
**Sainte-Cécile-de-Milton**

**8 mai 2025 18 h 00**

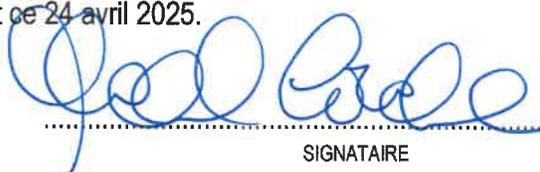
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du ou des nouveau(x) membre(s), le cas échéant
3. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2024
4. Suivi du compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2024, le cas échéant
5. Description des travaux effectués en 2024
6. Description des travaux planifiés pour 2025
7. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement – année 2024
8. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération – année 2024
9. Liste des plaintes reçues en 2024
10. Avis de non-conformité reçu(s) en 2024, le cas échéant
11. Description des volumes de matières reçues en 2024 et dépôt du rapport annuel
12. Certificats d'autorisation reçus en 2024 et demandes en cours, le cas échéant
13. Varia
14. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
15. Fin de la rencontre

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné(e), Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton certifie avoir publié l'ordre du jour ci-haut conformément à la loi, en la manière ordinaire prévue, le 24 avril 2025, entre 8 h et 16 h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 avril 2025.

  
.....  
SIGNATAIRE